

Prix National arturbain.fr 2013 - "Pour une réorganisation des quartiers périurbains par les mobilités"

Maîtrise d'ouvrage : Cœur d'Ardenne Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières - 49 Avenue Léon Bourgeois 08000 Charleville-Mézières - Tél. : 03 24 57 83 00 - mail : nacer.sidotmane@coeurardenne.fr

Responsables : Philippe Pailla, Maire de Charleville-Mézières et Président de Cœur d'Ardenne - François Thérêt, Adjoint au Maire de Charleville-Mézières et Vice-Président de Cœur d'Ardenne - Nacer Sidotmane, Chargé d'opération Cœur d'Ardenne.
Patrick Cogno, Maître d'œuvre - Studio NEMO

Présentateur : Communauté d'Agglomération de Charleville Mézières- Cœur d'Ardenne, Ville de Charleville-Mézières, RFF et SNCF.

Organisme décisionnaire et propriétaire du site :

Description de l'opération : Charleville-Mézières, ville de 49 975 habitants, fait partie de la communauté d'agglomération Cœur d'Ardenne comptant 10 communes. Le périmètre de la communauté d'agglomération sera porté à 65 communes au 1er janvier 2014. L'opération de Pôle d'Echange Multimodal (1) sur 4,20 Ha transforme l'espace gare, auparavant constitué d'une esplanade dédiée au stationnement et d'un parc, délaissé par les usagers. Le report du stationnement de part et d'autre de la gare (4) permet de rendre l'esplanade (2) accessible à tous. Le parc, repensé pour être ouvert sur la ville et traversé par plusieurs cheminements piétonniers, fait la liaison avec le centre-ville. Entre le parc et l'esplanade (8), une voie de bus en site propre permet de relier la gare à toute l'agglomération. Un projet de Bus à Haut Niveau de Service est en construction afin d'améliorer encore le cadencement ainsi que les liens dans l'agglomération. Dans une seconde tranche, le Pôle d'Echange multimodal fera la liaison entre le centre-ville et un nouveau quartier (1) qui sera créé sur des terrains jusqu'ici délaissés entre l'arrière de la gare et la Meuse. La création d'un pôle tertiaire mitoyen au bâtiment de la gare viendra enfin compléter ce projet.

Equipe pluridisciplinaire : Mandataire: Studio NEMO architectes et paysagistes - Urbanisme et Mobilités: Bruno Remoué & Associats - Bureau d'études : Ingerop Conseils et Ingénierie - Architecte : Olivier Tissier - VRD et ouvrage de fontainerie : groupement d'entreprises Urano / Colas - Electricité - éclairage : groupement d'entreprise SPIE Est / SCEE - Espaces Verts et restauration de kiosque: ISS Espaces Verts.

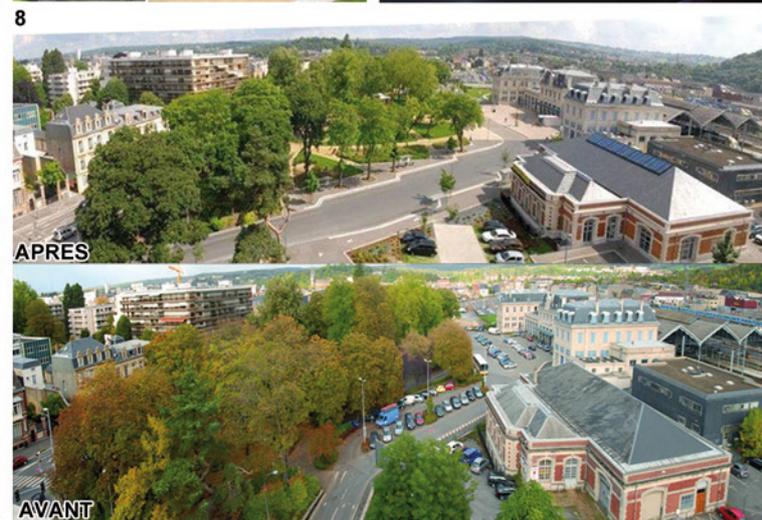
Un quartier multimodal, Charleville-Mézières (08)



- 1- Vue aérienne de l'opération
- 2- Pôle d'Echange Multimodal
- 3- Dépose-minute en lisière du parc
- 4- "Allée des Voyageurs"
- 5- Kiosque et fontaines réhabilités
- 6- Rue élargie et piste cyclable
- 7- Mise en lumière esplanade, gare et abribus
- 8- Abords gare avant et après travaux.



- 2 Parkings
- 3 Gare SNCF
- 4 Esplanade
- 5 Taxis
- 6 Dépose-minute
- 7 Tertiaire
- 8 Bus



Qualité architecturale :

- Report du stationnement, initialement devant la gare, pour créer une **esplanade piétonne**.
- Hiérarchisation des modes de déplacement, raisonnement de l'accès voiture par des **dépose minute** (3) en lisière du parc.
- Accès à l'esplanade de la gare réservé aux **transports en commun en site propre, aux taxis, aux cycles et aux piétons**.
- Ouverture, réaménagement et agrandissement (de 700m² à 1Ha) du **parc** existant devant la gare (8), réhabilitation du kiosque (5) et mise en valeur de la **fontaine** (5) venant dialoguer avec le buste d'Arthur Rimbaud (natif de Charleville-Mézières).
- Révision du Plan de Déplacement Urbain, projet de **Bus à Haut Niveau de Service** reliant les quartiers de Charleville et de Mézières.
- Déconstruction de bâtiments anciens et entrepôts inusités au nord de la gare pour l'aménagement d'un **programme tertiaire** (2).
- Récupération des voies ferrées délaissées pour élargir la rue et créer une **piste cyclable sécurisée** (6) par des plantations d'alignement.
- Surélévation de la rue au sud de l'opération afin de **relier la gare aux équipements existants**.
- **Mise en lumière** de la gare (7), de l'esplanade, du parc et des cheminements piétons.
- Incrustation de petits éclats de verre dans l'enrobé des chaussées pour créer un effet scintillant de nuit, trottoirs en asphalte, matériaux urbains en pierre du Hénault, esplanade en pierre des Ardennes.
- Une seconde tranche prévoit le **déseclavement du quartier** des Forges Saint-Charles à l'arrière de la gare (1, périmètre en vert) et des **liens vers la Meuse** dont les berges seront traitées en **liaisons douces** vers Mézières.

Qualité de la vie sociale :

- Desserte des quartiers périurbains : le Pôle d'Echange multimodal accueille outre la **gare TGV et TER, 9 lignes de bus urbains de l'agglomération** avec un terminus à la frontière belge, **toutes les lignes départementales et la ligne régionale, 3 cars scolaires**, une station de **taxis**, des **pistes cyclables** et propose la **location de vélos**.
- Gare, parc, esplanade et rues avoisinantes **entièrement accessibles à toutes les personnes en situation de handicap**.
- **Deux parcs de stationnement** (2) de part et d'autre de l'esplanade **en liaison directe avec l'entrée de la gare ou les quais**.
- Réunions de **concertation** avec la population, les riverains, les associations de PMR, les commerçants, la SNCF, RFF et communication par prospectus, affichage dans les lieux publics...
- **Animations** dans le parc et sur l'esplanade notamment lors du **Festival Mondial de la Marionnette** tous les deux ans.
- L'exécution du parc accueille la « **Terrasse des Voyageurs** » sur laquelle sont gravés des extraits de poèmes d'Arthur Rimbaud, un siège devant chacun d'eux permet de s'asseoir pour **lire et méditer**.
- Le chantier a fait principalement travailler les **entreprises locales**.

Respect de l'environnement :

- "L'allée des Voyageurs" (4), **liaison douce** entre le centre-ville et la gare.
- Programme tertiaire en cours de réalisation pour faire **écran entre les voies ferrées et l'esplanade**.
- Déréalisation du parc initial et tracé sinueux des allées pour **conserver et mettre en valeur les arbres existants**.
- Usage de **matériaux locaux** (grès des Ardennes, pierre de Belgique...)
- **Réutilisation** des pavés de l'ancienne esplanade pour les caniveaux et séparateurs de voies.
- L'association de location de vélo répare les anciens vélos des postiers pour les proposer ensuite à la location.